



Commission permanente du 14 septembre 2020

CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ COMMUNALE

- **69 618,00 €** : à la commune d'Ernolsheim les Saverne pour les travaux de rénovation de la Rue des Vergers.

- **14 164,00 €** : à la commune de Gottesheim pour les travaux de réfection de la rue de Geiswiller.

Pour la construction d'un groupe scolaire par le SIVOS du Sternenberg :

- **100 000,00 €** : à la commune d'Altenheim.

- **100 000,00 €** : à la commune de Friedolsheim.

- **100 000,00 €** : à la commune de Furchhausen.

- **100 000,00 €** : à la commune de Landersheim.

- **100 000,00 €** : à la commune de Littenheim.

- **100 000,00 €** : à la commune de Lupstein.

- **100 000,00 €** : à la commune de Maennolsheim.

- **100 000,00 €** : à la commune de Saessolsheim.

- **100 000,00 €** : à la commune de Waldolwisheim.

- **100 000,00 €** : à la commune de Wolschheim.

CONTRATS DÉPARTEMENTAUX – FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ – CRÉATION D'UN PÉRISCOLAIRE ACCOMPAGNANT LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DU RPI DU STERNENBERG A LUPSTEIN.

La Commission Permanente du Conseil Départemental, décide d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de **584 200,00 €**, au titre du fonds de développement et d'attractivité, à la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour la création d'une structure périscolaire à Lupstein.

CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITÉ A LA COMMUNE DE SAVERNE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action ouest, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de développement et d'attractivité « aménagement de la zone de rencontre du Quai du Canal et de ses abords à Saverne » porté par la commune de Saverne et décide d'attribuer une subvention d'investissement de **244 061,00 €** à la Commune de Saverne.



OPERATIONS D'INVESTISSEMENT REALISEES SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER DEPARTEMENTAL PAR D'AUTRES COLLECTIVITES

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par delegation décide de conclure les conventions avec la Commune Kindwiller, Neuwiller-Les-Saverne, Romanswiller, la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig et la Communauté de Comunes Mossig et Vignoble.

DESIGNATION DE DIFFERENTES COLLECTIVITES COMME MAITRE D'OUVRAGE UNIQUE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par delegation, décide dans le cadre des operations d'aménagement de routes départementales en agglomération, de faire usage de l'article L2422-12 du code de la commande publique, relative au transfert de maîtrise d'ouvrage, créé par l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018, en vue de designer la Communauté de Communes Mossig et Vignobles pour le réaménagement de la rue Principale RD225 en agglomération de Traenheim.

REPARTITION DE LA REDEVANCE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE DES MINES

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par delegation, decide d'affecter à la commune de Wangenbourg, le montant de **14 651,00 €** provenant de la redevance des mines de l'exercice 2019.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS CONCOURANT A LA POLITIQUE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par delegation, decide d'attribuer **13 500,00 €** à la Communauté de Commune du Pays de Saverne au titre de la parentalité dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention de lutte contre la grande pauvreté.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLEGES PUBLICS POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS

-2 492,00 € : au Collège Marcel Pagnol à Wasselonne pour l'acquisition d'une tondeuse, débroussailleuse et d'un perforateur.



ATTRIBUTION DE DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE POUR 2020 AUX COLLEGES PUBLICS

- **110,00 €**: Au collège Marcel Pagnol à Wasselonne pour une prise en charge des frais de transport des élèves du collège ayant participé au forum des métiers qui a eu lieu à Molsheim le 28 janvier 2020.

- **388,00 €**: au collège Poincaré à Saverne au titre d'une dotation complémentaire de fonctionnement, garantissant ainsi tous les Moyens matériels et informatiques nécessaires à l'accomplissement des missions.

Pour l'acquisition de matériels et équipements techniques, dans le cadre du développement de la mécanisation des pratiques de nettoyage :

- **500,00 €**: au Collège Tomi Ungerer à Dettwiller
- **500,00 €**: au Collège Léonard de Vinci à Marmoutier
- **500,00 €**: au Collège Les Sources à Saverne
- **500,00 €**: au Collège Poincaré à Saverne
- **500,00 €**: au Collège Marcel Pagnol à Wasselonne.

AIDE A L'ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS

- **6 566 €**: au Collège Marcel Pagnol à Wasselonne pour l'acquisition de matériels sportifs destinés à l'enseignement de l'EPS.

AIDE A LA LICENCE SPORTIVE SCOLAIRE UNSS

- **411,00 €**: à l'association Sport Collège Les Sources à Saverne pour l'aide à la licence sportive scolaire UNSS 2019/2020 pour 137 licenciés.
- **378,00 €**: à l'association sport du Collège Poincaré à Saverne pour l'aide à la licence sportive scolaire UNSS 2019/2020 pour 126 licenciés.
- **282,00 €**: à l'association sportive du Collège Marcel Pagnol à Wasselonne pour l'aide à la licence sportive scolaire UNSS 2019/2020 pour 94 licenciés.
- **336,00 €**: à l'association sportive du Collège à Dettwiller pour l'aide à la licence sportive scolaire UNSS 2019/2020 pour 112 licenciés.
- **342,00 €**: à l'association sportive du Collège à Marmoutier pour l'aide à la licence sportive scolaire UNSS 2019/2020 pour 114 licenciés.



AIDES FINANCIERES AUX STRUCTURES EN DIFFICULTE SUITE A LA CRISE SANITAIRE

Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) Dotations exceptionnelles suite à la crise sanitaire

- 14 940,00 €: à A2MICILE REGION NORD (SARL) à Saverne
- 9 000,00 €: à ASADO (Altenberg Services à Domicile) – Résidence de l'Altenberg à Monswiller.
- 19 898,00 €: à l'association CARDE et AIDE A DOMICILE à Saverne.
- 27 105,00 €: à SOLUTIA (SARL) à Saverne.

Etablissements non médicalisés pour personnes âgées ou en situation de handicap Dotations exceptionnelles suite à la crise sanitaire

- 18 825,00 €: à FAS la Licorne à Saverne.
- 11 775,00 €: à FH Le Rennweg à Saverne.
- 1 950,00 €: à SAVS AAPEI à Saverne.

ATTRIBUTION AIDES EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE ET DE LA SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

- 7 615,00 €: à des particuliers du Canton de Saverne pour l'adaptation de logements.

MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT POUR LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL (PIG) "RENOV'HABITAT" et "SOUTIEN A L'AUTONOMIE"

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par delegation, décide de la mise en place d'un partenariat entre le Département du Bas-Rhin, PROCIVIS Alsace et les Communautés de communes du Pays de Saverne, de l'Alsace Bossue, de la Vallée de la Bruche, du Ried de Marckolsheim, de Niederbronn-les-Bains et avec les Communes de Muttersholtz, de Dorlisheim et de Sarre-Union pour la mise en oeuvre des Programmes d'Interet Général "Rénov'Habitat" et "Soutient à l'autonomie".

ACQUISITION D'UNE PARCELLE BOISEE A HENGWILLER

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par delegation, décide de l'acquisition de la parcelle située à Hengwiller, cadastrée sous section 3 n°1 de 5 ha 10 a 23 ca, au prix de **92 570 €** (frais de notaire en sus).



REPARTITION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE DU BAS-RHIN – EXERCICE 2020

Répartition communale – Dotation communes défavorisées

Commune	Dotation 2020
Rangen	8 200,00 €
Zehnacker	8 000,00 €
Jetterswiller	7 500,00 €
Crastatt	7 500,00 €
Maennolsheim	7 500,00 €
Knoersheim	7 500,00 €
Gottenhouse	7 500,00 €
Littenheim	7 500,00 €
Westhouse-Marmoutier	7 500,00 €
Hohengoelt	7 000,00 €
Altenheim	7 000,00 €
Eckartswiller	7 000,00 €
Furchhausen	7 000,00 €
Haegen	7 000,00 €
Printzheim	6 500,00 €
Waldolwisheim	6 500,00 €
Reinhardsmunster	6 000,00 €
Saessolsheim	6 000,00 €
Kleingoelt	6 000,00 €
Wolschheim	6 000,00 €
Thal-Marmoutier	6 000,00 €
Zeinheim	6 000,00 €
Gottesheim	6 000,00 €
Cosswiller	5 500,00 €
Hattmatt	4 500,00 €
Westhouse	4 000,00 €
Balbronn	3 500,00 €
Saint-Jean-Saverne	3 500,00 €
Ernolsheim-les-Saverne	3 500,00 €
Hengwiller	3 500,00 €
Westhoffen	3 000,00 €
Lupstein	3 000,00 €
Traenheim	3 000,00 €



GARANTIES D'EMPRUNTS – FUSION ABSORPTION ET TRANSFERT DE GARANTIES D'EMPRUNTS DE L'AAPEI DE SAVERNE

Suite à la fusion absorption de l'AAPEI Région de Saverne par l'AAPEI De Strasbourg et à la transmission universelle de son patrimoine qui interviendra le 1er janvier 2021; la Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation décide de donner l'accord du Département à la transmission des biens cadastrés au Livre Foncier de Saverne, section 10 n°356/59, n°353/58, n°362/61 et n°359/60 sur lesquels l'AAPEI Région de Saverne a inscrit une prénotation d'hypothèque et une restriction au droit de disposer au profit du Département sur le fondement de l'acte du 15 décembre 2011.

Elle décide également de donner l'accord du Département à la transmission des biens cadastrés au Livre Foncier de Saverne, section 17 n°240/149, stués 184 et 185 rue Saint Nicolas et section 18 n°1 Ottersweiler Bannscheid sur lesquels l'AAPEI Région de Saverne a inscrit une hypothèque partagée entre le Département et la Ville de Saverne sur le fondement de l'acte du 16 décembre 2010.

FONDS DE SOUTIEN A LA VIE LOCALE – CANTON DE SAVERNE

-500,00 €: à l'association le Bon Temperament à Saverne pour l'organisation d'un déplacement en Bulgarie du 2 au 12 aout 2020.

-300,00 €: à l'association Chorale Concordia 1850 à Saverne pour l'organisation de concerts en 2020.

-1 500,00 €: à l'association Club d'Echecs de la Mossig à Scharrachbergheim pour le financement des activités 2020.

-250,00 €: à l'association Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail (UNIAT) à Strasbourg pour l'organisation de reunions pour les adherents de la section de Dettwiller en 2020.

-700,00 €: à l'association Tennis Club Westhoffen Traenheim à Westhoffen pour le développement de la pratique du tennis féminin.



Michèle ESCHLIMANN

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01